

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 04 AOUT 2017

Président : Dominique GILLE, Maire

Présents : Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Isabelle LENEUF, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Arnaud MONIN, Damien OUDET, Emmanuel SEGAUX.

Procurations : Jean-Pierre GILLE à Dominique BOUTEILLEY BRENOT
Michel FEUILLEBOIS à Dominique GILLE

Absente : Valérie GIRARD

Secrétaire de séance : Damien OUDET

Mr le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour:

En point 5 : Admission en non valeur pour la somme de 13,77 €

Comptes -rendus des 09 et 16 juin 2017.

Monsieur le Maire présente les comptes- rendus des 09 et 16 juin 2017.
Aucune remarque n'est apportée.

Arrivée de Mme Jacqueline PICHOT à 18h40

1) Bail de location pour pylône de renforcement téléphonie mobile.

Proposition d'un bail de location entre la société DELTACOM et la mairie de Tillenay concernant un emplacement au sol de 150m² (parcelle n°11 de notre forêt communale) pour l'installation d'un pylône de renforcement de la téléphonie mobile.

Le bail de location de 12 ans, pour 3500 € annuels, sera révisé tous les ans et indexé sur le coût de la construction.

À l'unanimité, le conseil autorise Mr le Maire à signer le bail de location.

2) Demandes de subventions pour la salle ERL – Département et Etat.

L'état d'avancement du dossier de la salle ERL nous permet de demander les subventions : Département et Etat.
Coût estimé des travaux 410 200 € HT.

Le conseil autorise à l'unanimité Mr le Maire à solliciter les subventions auprès du Département et de l'Etat.

3) Mise à disposition gracieuse des locaux pour périscolaire et restauration.

La communauté de communes CAPVDS, au vu de la fréquentation très faible du périscolaire du soir, demande à notre commune de signer l'avenant n°1 de la convention de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice des compétences « restauration scolaire » et « accueil périscolaire ».

L'article « dispositions financières » est complété comme suit : au titre de l'année scolaire 2017 /2018, la mise à disposition gracieuse dans la limite d'un montant de 2000 €, les sommes supérieures à ce plafond seront donc facturées à la CAPVDS.

Après échanges et débats, le conseil accepte par 11 voix pour et 1 abstention (Arnaud MONIN) de signer cet avenant mais pour la somme de 1500 €.

4) Autorisations pour la trésorerie de poursuivre les recouvrements et de verser les indemnités aux comptables du trésor.

Suite au changement de trésorier à la perception d'Auxonne, il convient de donner à Mme Sylvie PERNET les autorisations pour poursuivre les recouvrements et le versement des indemnités aux comptables du trésor.

Le conseil accepte à l'unanimité.

5) Admission en non-valeur.

La trésorerie nous demande l'admission en non-valeur de 2 créances pour un montant total de 13,77 €.

Le conseil accepte à l'unanimité.

6) **Informations.**

- ✓ Secrétariat de mairie : à l'issue de ses congés maternité et payés, et suite à sa demande, Mme Claire BEUDET travaillera à 80% de son temps de travail soit le mardi et le vendredi.

- ✓ Ecole retour à la semaine de 4 jours - nouveaux horaires d'école pour la prochaine rentrée scolaire
Accueil du matin à 8 h 35 puis classe de 8 h 45 à 12 h
Pause méridienne de 12 h à 13 h 30
Accueil de l'après-midi à 13 h 20 puis classe de 13 h 30 à 16 h 15.

- ✓ Le traditionnel grand prix de Tillenay (course cycliste) du 27 /08/2017 est annulé en raison du mauvais état des routes.

- ✓ Salle ERL : Emmanuel SEGAUX nous fait le compte- rendu de la dernière commission concernant la salle ERL. Le 23 juin dernier, Mr le Maire, la 1^{ère} adjointe et moi – même avons reçu le cabinet B A U qui nous a remis le dossier de consultations des entreprises des différents corps d'état (plans + Cahier des Clauses Techniques Particulières).
Après les réflexions et remarques de la commission de la salle ERL, j'ai fait remonter au cabinet B A U nos observations, à savoir :
 - pas de coupure d'alimentation électrique durant tout le chantier (déplacement du coffret actuel ou pas)
 - conservation ou pas du R.I.A
 - pas de béton désactivé devant l'ancienne entrée mais une simple reprise de l'enrobé actuel
 - puissance électrique actuelle suffisante ?
 - rajout dans le lot n°2 étanchéité de la vérification des skydômes en toiture.Le permis de construire est accepté et le panneau d'affichage va être posé semaine 32.
Un planning a été mis en place avec entre autres :
 - Lancement de consultations des entreprises sur e-bourgogne et sur le journal du palais, semaine 34 (3 semaines de délai pour répondre)
 - remise des offres semaine 37
 - ouverture des plis semaine 38
 - préparation du chantier semaine 39
 - démarrage des travaux semaine 43 (sécurisation du chantier pendant les vacances scolaires)Les travaux sont prévus pour une période de 10 mois.

- ✓ Salle des fêtes : elle pourra être louée jusqu'à fin septembre 2017.

7) **Questions diverses.**

- Christophe FEBVRET signale que l'arbre débordant sur le trottoir de l'avenue de la gare n'est toujours pas taillé. Mr le Maire explique que l'avenue de la gare est à la charge de la communauté de communes CAPVDS et que sa présidente n'ayant plus le pouvoir de police, il va devoir prendre un arrêté pour demander à la communauté de communes CAPVDS de faire couper cet arbre.
- Isabelle LENEUF demande d'empêcher les véhicules de stationner le long de l'ancienne Nationale 5, route de Dijon. Cela est du ressort du Conseil Départemental.
- Deux questions de Christophe FEBVRET :
- Le local de la gravière, quartier de la Gare, est –il toujours loué ? Réponse positive de Mr le Maire.
 - Quand les radars pédagogiques seront-ils tous en fonctionnement ? Le SICECO est chargé de procéder aux travaux de branchement pour les 3 derniers radars. C'est une entreprise sous traitante qui fera ces branchements à son retour de congés.

La séance est levée à 19h30